

MAIRIE DE
UZEL-PRÈS-L'OUST

22460



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

de la commune d'UZEL-près-l'OUST

Séance 30 avril 2025

Téléphone : 02 21 08 02 20
accueil@mairie-uzel.fr

Le trente avril deux mille vingt-cinq, à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Guénaël Choupaux, maire.

Présents : M. Guénaël Choupaux, M. François Le Tinnier, Mme Dominique Wenger, M. Thierry Wenger, M. Samuel Guigo, Mme Fabienne Thomas, M. Yves Tardivel, Mme Danielle Le Normand, M. Joël Pautrot, Mme Berthe Le Potier, M. Nicolas Toudic.

Absents excusés : M. Jean-Louis Jonville représenté par M. François Le Tinnier, M. Pierre-Edouard Jaglin représenté par M. Guénaël Choupaux, Mme Myriam Guigo représentée par M. Nicolas Toudic, Céline Houdelette.

Secrétaire : M. Samuel Guigo.

Logements communaux : Maison 19, rue de l'Oust – Fixation du prix de vente

M. Le Maire rappelle que par délibération, le conseil a autorisé la mise en vente du bien situé 19, rue de l'Oust, cadastré AB n° 424.

L'office notarial de Maître Ouvrard de Loudéac l'estime à 105 000.00€.

Considérant les dépenses indispensables pour remettre cette maison en état, M. Le Maire propose de la mettre en vente auprès de l'office notarial NOTAKREIZ à 105 000.00€ mais de fixer un prix plancher à 80 000.00€.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal par douze voix pour et deux abstentions :

- Fixent le prix minimum de vente à 80 000.00€ et plus accepté de la maison 19 rue de l'Oust, cadastrée AB n°424 pour une contenance de 286m² ;
- Chargent l'office notarial NOTAKREIZ de Loudéac de procéder à la recherche d'un acquéreur.

Pour extrait conforme
Acte rendu exécutoire
Après transmission en
Préfecture le 09 mai 2025

UZEL, le 09 mai 2025

Le Maire

G. CHOUPAUX

